

Rapport annuel du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB) pour l'an 2016

Préface du Président

Des mots-clés tels que la puissance du marché, la transparence, la durabilité, la résistance contre les antibiotiques, la formation et le perfectionnement, ainsi que les réglementations et les contrôles font désormais partie du quotidien des marchands de bétail et marquent de plus en plus leurs activités. Lors des discussions de ces thèmes, le commerce de bétail se trouve fréquemment entre les „fronts“. En effet, il incombe souvent au commerce, en sa qualité d'intermédiaire, de trouver un accord entre les intérêts des producteurs et ceux des transformateurs. Au cours de l'année sous revue, le commerce était régulièrement sollicité pour jouer ce rôle de médiateur. Les questions et problèmes en rapport avec le commerce de bétail sont extrêmement complexes et nécessitent une évaluation quotidienne des activités sur les marchés et leur environnement.

Le SSMB tient à exercer activement son influence sur la détermination du prix des produits animaliers, notamment du bétail de boucherie. Les marchés de l'économie bovine étaient stables en 2016, à l'exception du secteur des porcs. A fin août, la forte baisse du prix des vaches a suscité de vives discussions et la puissance des transformateurs sur le marché s'est une nouvelle fois manifestée. On a par ailleurs pu constater ce qui peut arriver en cas de « surchauffe » des marchés sont, ce qui était le cas lorsque les vaches affichaient un prix de CHF 8.50. De nombreux membres de notre Syndicat ne pouvaient comprendre cette forte baisse du prix. Il est effectivement difficile d'expliquer la situation. En principe, le nombre de vaches sur les marchés était insuffisant, de ce fait le prix payé pour les vaches aux enchères sur les marchés public était exagéré. Et pourtant, les prix ont baissé. Au terme de discussions intenses avec les transformateurs, il était possible de stabiliser le prix des vaches à CHF 7.50. Lors de sa séance du mois de septembre, le conseil d'administration de Proviande a renoncé à autoriser les importations de viande de transformation. La fixation des prix de Proviande, ainsi que la définition des prix sur la table hebdomadaire de Proviande, donnent régulièrement lieu à des discussions. La situation sur le marché des veaux est également difficile. Ce marché nécessite certaines adaptations, faute de quoi il risque de s'effondrer à l'avenir.

Les grandes actions en faveur de la viande de porc, organisées grâce aux morceaux importés d'Allemagne, ont également suscité l'incompréhension. De telles actions manifestent un manque de sensibilité et de compréhension pour la production de viande de porc suisse. D'une part, le marché, notamment le secteur du commerce de détail, souhaite se différencier par des produits agricoles suisses ayant bénéficié d'excellentes conditions de production et, d'autre part, des importations de morceaux d'un standard de production nettement inférieur sont autorisées.

Nous sommes quotidiennement confrontés au thème de la „transparence“. Il apparaît à l'évidence que la jeune génération de paysans souhaite une commercialisation transparente des produits. Il ne s'agit alors pas de contester les marges des distributeurs, mais plutôt de les voir affichées de manière transparente. Au cours de l'année sous revue, Proviande a procédé à un essai de dissection des vaches et, ce faisant, elle a examiné les rendements. Cet essai de dissection et d'autres statistiques concernant les rendements des animaux de boucherie ont abouti à l'adaptation des exigences de rendement sur la table des prix hebdomadaires. Dans ce domaine également la transparence était à l'origine des discussions de ces mesures. De nombreux collègues n'ont point compris cette adaptation de la table des prix hebdomadaires. Il est effectivement difficile de faire comprendre qu'une telle adaptation ne peut pas être soutenue, alors que sur les marchés publics les prix payés pour les animaux de boucherie sont exagérés et que vis-à-vis des producteurs, le commerce de bétail dit souffrir de la pression sur les marges. Notamment sur les marchés publics, un peu plus de raison faciliterait notre travail politique.

Tout le monde parle de durabilité. Ainsi, nous tenons à ce que le travail du Syndicat soit conçu de manière durable. Cela signifie que nous devons réfléchir à l'avenir et tenter de reconnaître suffisamment tôt les développements et tendances, afin de prendre les mesures appropriées en temps utile. Notre profession très traditionnelle doit s'ouvrir aux nouvelles solutions. C'est la raison pour laquelle le SSMB s'engage fortement en faveur du trafic d'animaux sans papier (document d'accompagnement électronique). La numérisation ne s'arrêtera pas aux portes du commerce de bétail. En collaboration avec Identitas, un groupe de marchands de bétail actifs a essayé d'identifier les besoins de la profession en matière de numérisation, afin d'en déduire les futures actions. La première priorité est accordée à la concentration raisonnable de toutes les données électroniques avec modules de décompte intégrables.

La résistance aux antibiotiques augmente, également en Suisse. Ce problème nécessitant des actions communes de plusieurs secteurs, le Conseil fédéral a fait élaborer la Stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques (StAR). Elle a été approuvée en novembre 2015. La lutte contre les résistances fait par ailleurs partie des priorités de la politique de la santé du Conseil fédéral dans l'agenda «Santé 2020». Le SSMB tient à participer à l'élaboration de la conception de l'application des stratégies au niveau de l'agriculture. Les mesures ne sont judicieuses que lorsqu'elles sont soutenues par l'agriculture. Le commerce du bétail dépend de la participation de l'agriculture. Pour cette raison, le SSMB est impliqué étroitement dans les programmes Santé + des porcs et le Service Santé des veaux qui vient d'être fondé.

En ce qui concerne les règlements et les contrôles, nous devons malheureusement constater que la paperasse augmente, bien que tous les acteurs prônent la réduction de celle-ci. Au cours de l'année sous revue, nous avons pu observer que le nombre croissant de contrôles effectués par les organes d'exécution, constitue un problème de plus en plus grand. Pour être bien compris: nous ne nous opposons pas aux contrôles auprès des marchands de bétail. Ces contrôles sont indispensables pour notre crédibilité. Par contre, la manière dont ces contrôles sont effectués pose quelques problèmes. Notamment les contrôles de transports d'animaux effectués en raison des cas de BVD sur certaines exploitations de commerce du bétail, ont dépassé toute proportionnalité et commune mesure. Ainsi, par exemple, nous ne pouvons pas accepter que les organes d'exécution utilisent la Banque de données du trafic d'animaux de manière abusive pour condamner des personnes, sans que celles-ci aient eu la possibilité de faire valoir leur droit d'être entendu. Il est nécessaire d'en discuter avec les représentants des cantons et de la Confédération afin de mettre un frein à cette progression. Il n'est pas nécessaire d'élaborer un article de loi pour chaque problème. Le SSMB soutient activement l'élaboration de recommandations pour la profession, comme cela avait été le cas concernant l'abattage d'animaux de rente en gestation.

Pour terminer, je remercie le comité directeur, notamment le vice-président Thomas Achermann, ainsi que le comité et le gérant Peter Bosshard qui, avec Mme Barbara Bislin, a travaillé de manière compétente et très engagée en faveur de notre Syndicat. Je les remercie de leur excellente collaboration, toujours concentré sur l'essentiel. J'adresse mes remerciements également à Markus Jenni, qui s'occupe avec prévoyance des formations et des perfectionnements. Je remercie toutes les organisations de producteurs et leurs représentants, ainsi que tous les acheteurs, de leur collaboration et de leur compréhension pour les problèmes du commerce du bétail. Enfin, je souhaite adresser mes remerciements aux administrations nationales et cantonales pour leurs services en faveur du commerce de bétail privé. En premier lieu, je remercie tous les marchands de bétail qui m'accompagnent et me soutiennent en ma qualité de président, tout en ayant un regard critique.

Le Président du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB)
Otto Humbel, Stetten

Stetten, en février 2017

1. Les marchés au cours de l'année sous revue

Le marché des vaches de boucherie reste asséché

En raison du prix du lait toujours bas, le nombre de vaches laitières a diminué. Le bétail de transformation était recherché tout au long de l'année. 10'200 tonnes de vaches en demi-carasses ont été importées, ce qui correspond à 2125 tonnes de moins qu'en 2015. En 2016, le prix pour la production de viande de vache a augmenté de près d'un pour cent par rapport à 2015. Les vaches T3 avec viande suisse AQ ont valu en moyenne CHF 7.70, ce qui représente 4 centimes de moins que l'année précédente. Sur les marchés publics de bétail de boucherie, la situation était plutôt « chaude », notamment en ce qui concerne les vaches. Du 22 juillet 2016 au 12 août 2016, le prix des vaches a chuté considérablement de CHF 8.50 à CHF 7.50. Cette baisse du prix a eu pour conséquence un boycott temporaire de la part des producteurs et exprimait un manque de sensibilité de la part des transformateurs.

A nouveau une bonne année pour les engraisseurs de taureaux

Le marché de bétail d'étable était à nouveau réjouissant en 2016. La production était relativement élevée (+ 5 %) comme l'année précédente. Ceux qui vendaient des taureaux d'étable MT pouvaient se considérer chanceux. Pour des taureaux AQ T3 à charnure moyenne franc abattoir, environ CHF 9.10 ont été payés par kilo de poids d'abattage, ce sont 5 centimes de plus qu'à la même époque l'année précédente. Les prix des génisses AQ RG à charnure moyenne, s'élevaient à CHF 9.04, ce qui correspond au niveau de prix de 2015. Jusqu'à la fin de l'année, l'Office fédéral de l'agriculture a autorisé l'importation de 5950 tonnes d'aloysaux de bœuf High-Quality, à savoir 50 tonnes de plus qu'en 2015.

La viande de veau souffre d'un problème d'image. Les veaux maigres coûtent cher

Pour les engraisseurs de veaux, l'année sous revue n'était pas facile. De nombreux reportages dans les médias concernant la couleur de la viande de veau et l'abattage de jeunes veaux maigres ont terni l'image de ce secteur. Au printemps, quelque 630 tonnes de viande de veau ont été congelées. Cette mesure n'a pas empêché qu'en mai le prix chute à moins de CHF 12.- par kilo de poids d'abattage. Bien qu'en été le marché se soit quelque peu remis, les prix sont restés bas. Le revenu moyen pour les veaux d'étable AQ se situe à environ CHF 13.80, ce qui représente 6 centimes de moins qu'en 2015. L'offre restreinte de veaux maigres a constitué un problème pour les engraisseurs de veaux. En outre, en raison des prix élevés pour les veaux maigres, les engraisseurs de veaux ont dû mettre les animaux à l'étable à prix fort. Parfois, les veaux maigres ont été vendus à CHF 2 – 3 par kilo au-dessus du prix de base.

Des nuages sombres au-dessus du marché des porcs

Pendant six semaines durant cet été chaud, le prix des porcs AQ a grimpé à son niveau le plus élevé de CHF 4.30 par kilo de poids abattu, ce qui est 50 centimes de plus qu'en été 2015. Bien que la situation sur le marché fût bonne, il n'était pas possible d'atteindre des prix plus élevés. Pour les porcs AQ, un prix moyen de CHF 3.79 par kilo de poids abattu départ exploitation a été payé, à savoir 34 centimes de plus qu'en 2015. A partir de la 34^e semaine (19 août 2016), le prix des porcs AQ se situait à CHF 3.60. Grâce à des discussions intenses avec les acheteurs, ce prix pour les porcs de boucherie n'a pas baissé davantage. Les engraisseurs ont fourni trois pour cent de porcs en moins. Par le fait que le poids abattu était de 2.5 kilo supérieur, la quantité de viande de porc n'était guère inférieure. A cela s'ajoute que la consommation de viande de porc affiche une tendance négative. Le manifeste Weissenstein a pour but d'encourager la vente de viande de porc grâce à une communication appropriée. Par ailleurs, au cours de l'année sous revue, on

a pu observer que de plus en plus de viande de porc (morceaux) est importée au taux hors contingent.

Production de porcelets trop importante

En mars, comme de coutume à cette saison, le prix des porcelets a atteint son maximum de l'année avec un prix de CHF 7.30/kg poids vif (50 centimes de plus par rapport à 2015). En raison d'offres excédentaires, le prix a baissé progressivement jusqu'au 22 août 2016 à CHF 4.10/kg poids vif départ étable (année précédente CHF 3.50). Cette année, les porcelets valaient en moyenne CHF 5.53 par kg poids vif départ étable, ce qui représente 52 centimes de plus par rapport à l'année précédente. Il est cependant indéniable que le degré d'autosubsistance de la production de porcs de 97 pour cent est trop élevé. Un groupe de travail avec des représentants de Suisseporcs et de l'Union suisse des commerçants de porcs a décidé, à la fin de l'année, d'échelonner en fonction des saisons, les prix des jager à partir de 2017, ceci dans le but de réduire les pointes de l'offre de porcs de boucherie à la fin de l'été. Une communication renforcée auprès des acteurs du marché (« baromètre des truies de boucherie » sur les rapports hebdomadaires) devrait contribuer à concevoir la production de porcs en fonction des besoins du marché.

Moins de viande d'agneau suisse

La viande d'agneau s'est très bien vendue, bien que l'offre provenant des troupeaux en transhumance était importante et que la concurrence par de la viande d'importation au printemps était grande. Le prix le plus bas de l'année se situait à CHF 11.00 par kilo poids abattu pour les agneaux d'abattage, soit 80 centimes de moins qu'au printemps 2015. A Pâques et en été, les prix ont grimpé à leur niveau le plus élevé de CHF 13.00 par kilo poids abattu pour des agneaux à charnure moyenne. Afin de couvrir la demande, au total 6850 tonnes de viande d'agneau ont été importées en 2016, 250 tonnes de moins que pendant la même période de l'année précédente. Les projets Agneaux d'alpage et de montagne ont donné un coup de pouce à la consommation d'agneau. La production indigène a augmenté d'environ 7%. En moyenne, les agneaux ont valu CHF 12.05 par kilo poids abattu, ce qui représente 20 centimes de moins que l'année précédente.

Le bétail vivant était recherché

Au printemps, le marché des vaches laitières a subi un revers en raison des faibles prix du lait. Leur valeur a baissé de quelque CHF 200 pour se situer à CHF 2900 par vache. En juin et en juillet, le prix des vaches laitières a augmenté à presque CHF 3400 par vache. En août et en septembre, le prix a à nouveau baissé à CHF 3200. En automne, les jeunes vaches laitières étaient recherchées, étant donné que de nombreuses vaches laitières sont inséminées par des taureaux de races à viande et que le nombre de génisses de races pures, spécialisées pour la production de lait et appropriées pour l'élevage, est réduit en conséquence. Les vaches laitières robustes, aptes à s'intégrer dans un troupeau, de taille moyenne et avec un rendement laitier de 8000 kilos par an et un faible nombre de cellules étaient particulièrement recherchées. A la fin de l'année, les prix des vaches laitières se situaient entre CHF 3000 et CHF 3100 par animal.

Au cours de l'année sous revue, seulement 193 animaux d'élevage suisses ont été exportés, alors que l'année précédente c'étaient 190.

Longue période difficile pour le lait

Les quantités de lait en permanente augmentation au début de l'année ont rendu le rétablissement du prix de lait impossible, ceci dans le contexte d'un marché international toujours difficile. Le prix indicatif par kilo de lait A a même été réduit dès la mi-avril 2016 de 68 à 65 centimes. Il est resté à ce niveau jusqu'à la fin de l'année. A partir du mois de mai 2016, les perspectives se sont améliorées: les livraisons de lait ont affiché une tendance à

la baisse et les prix indicatifs pour le lait B et C ont légèrement augmenté chaque mois. Sur le marché international, une offre moins importante a eu pour conséquence un changement de la tendance des prix des produits laitiers. A partir du 2nd semestre, ils ont nettement dépassé le niveau de l'année précédente. La différence de prix par rapport à l'étranger reste élevée, malgré les prix bas payés en Suisse pour le lait. Ce fait peut être prouvé par exemple par les prix moyens du fromage dans le commerce extérieur: au cours du premier semestre, la différence entre les prix à l'importation et à l'exportation pour le fromage était de CHF 2.15. Le développement positif des prix du lait suisse dépend dès lors essentiellement du développement des prix sur le marché international, de même que de la quantité de produits à faible marge tels que le beurre ou le lait en poudre. Vers la fin de l'année sous revue, l'Interprofession lait (IP Lait) a présenté une solution subséquente à la « loi chocolatière ». En vertu de la « loi chocolatière », la Suisse avait soutenu jusqu'à présent les exportations de denrées alimentaires transformées comprenant du lait et des céréales suisses. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne tolère plus cette pratique à partir de la fin 2020, raison pour laquelle la branche doit trouver elle-même la solution pour compenser la différence de prix.

2. Les activités du Syndicat

2.1 L'assemblée des délégués

La dernière assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 7 mai 2016 à l'Auberge de la Croix-Verte à Echarlens (FR). Les affaires statutaires n'ont pas été sujettes à controverse et pouvaient être traitées rapidement. L'exposé du jour a été présenté par Marcel Allmann de Coop Bâle. Le responsable du portail d'achat de la viande auprès de Coop a parlé des futurs défis auxquels le commerce de détail se verra confronté ainsi que des conséquences pour l'économie bovine suisse et le commerce du bétail.

2.2 Le comité

Au cours de l'année sous revue, le comité s'est réuni à deux reprises. En plus de l'évaluation permanente de la situation des marchés, la préparation des affaires de l'assemblée des délégués figurait à l'ordre du jour des séances du comité. Les cheptels de bovins en diminution et divers problèmes en rapport avec le transport d'animaux (licence de transport, actes de vandalisme) constituaient les points forts des débats de la séance du mois de mai, tandis qu'à l'occasion de sa séance en octobre, diverses interventions politiques (motion von Siebenthal concernant les broutards de 121 jours et plus ; interpellation Röstli concernant la taxe commerciale) faisaient l'objet des discussions. Par ailleurs, le comité a approuvé l'affiliation d'Agrifera et de Prosus en qualité de membres du SSMB. Le comité a régulièrement discuté de l'état d'avancement des divers travaux de projets en rapport avec les porcs et les animaux dits à poils.

2.3 Le comité directeur

Lors de ses trois séances, le comité directeur s'est occupé de manière intense des affaires quotidiennes, mais s'est également penché sur les perspectives. Le comité directeur a préparé les affaires du comité et est responsable des affaires quotidiennes proprement dites, ceci en collaboration avec le secrétariat. Il discute en détail des développements des marchés. Ainsi, les effectifs de bovins en diminution et la fixation des prix des veaux maigres faisaient régulièrement l'objet de discussions. Le comportement du commerce de bétail sur les marchés publics de bétail de boucherie a été discuté à plusieurs reprises. Les fortes baisses du prix des vaches au cours de la seconde moitié du mois d'août ont déclenché une discussion sur la puissance des acheteurs sur le marché. Lors de sa séance du mois de décembre, une discussion a eu lieu avec les responsables de

Proviande dans le but de débattre notamment des classifications des animaux de boucherie. Le « sens de la mesure » des organes d'exécution lors des contrôles (transport d'animaux, commerce du bétail, contrôles BVD) a occupé de plus en plus le comité directeur vers la fin de l'année sous revue. A l'occasion de divers entretiens avec les vétérinaires cantonaux et l'OSAV, le comité directeur est intervenu pour que la proportionnalité soit respectée lors de ces contrôles.

2.4 La Commission pour le développement de la profession et l'assurance qualité

La *Commission pour le développement de la profession et l'assurance qualité* dirigée par Albert Brühwiler, Fischingen, a dû annuler à court terme la séance prévue en 2016. La date de la séance a été reportée à février 2017.

2.5 Le secrétariat

En plus de la préparation et de l'exécution des affaires du comité directeur, du comité et de la commission de la formation professionnelle, le secrétariat a notamment donné des renseignements téléphoniques ; il s'est occupé de prises de position dans le cadre de consultations et a maintenu le contact avec différents offices et partenaires du marché. Il a consacré beaucoup de temps à l'organisation des cours de formation et de perfectionnement destinés aux transporteurs d'animaux et au commerce du bétail. Par ailleurs, le gérant est responsable de la direction du projet des programmes Santé plus des porcs, ce qui implique un engagement considérable. Le nombre de questions juridiques de la part des membres a fortement augmenté. Pour cette raison, le comité a approuvé la collaboration avec le juriste Jürg Niklaus. Chaque semaine des questions juridiques des membres sont adressées au secrétariat. Il s'agit souvent de questions liées à l'inspection des animaux vivants et l'interprétation de l'aptitude des animaux au transport. Le secrétariat a intégré le système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001 en 2008 et, le 16 décembre 2016, il a passé avec succès l'audit de surveillance. L'audit eduQua s'est déroulé avec autant de succès. Une autre tâche importante du secrétariat était l'envoi hebdomadaire des informations rapides du SSMB.

Le gérant a en outre représenté les intérêts du SSMB dans les groupes de travail et commissions suivants:

- Membre du comité de politique agricole de l'Union suisse des arts et métiers
- Président de la Commission Communication de base/ Exportation (promotion des ventes) CTEBS
- Membre du Comité du groupe spécialisé TTS de Proviande
- Membre de la commission de recours PSA pour les contrôles privés des transports d'animaux
- Membre de la Commission SSMB/ASTAG développement de la profession et assurance de la qualité en rapport avec la formation et la formation continue dans le domaine des transports d'animaux
- Membres de la Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Membre au comité du Service de santé des veaux (dès le 12 décembre 2016)
- Gestion du secrétariat de l'Union suisse des commerçants de porcs (dès le 1^{er} juillet 2016)
- Membre du Conseil d'administration d'Identitas
- Membre du Comité de l'Union Européenne du Commerce du Bétail et la Viande (UECBV)
- Membre du groupe de projet Production durable de viande et porcs en bonne santé
- Divers groupes de travail temporaires de l'OSAV, l'Office fédéral de l'agriculture et Proviande (fixation des prix des veaux maigre, table ronde consacrée à la viande de

veau, abatage de vaches en gestation, DNATraceBack, application de la motion von Siebenthal, et autres)

Différents membres représentent le SSMB dans les commissions suivantes:

- Conseil d'administration Proviande
- Conseil d'administration GVFI International AG
- Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Organe de pilotage de Proviande (membre consultant du service de classification)
- CH-assurance bétail de boucherie

Toutes les représentations du SSMB sont mentionnées nominativement à l'annexe 1.

2.6 L'affiliation à l'UECBV

Le congrès international de l'Union européenne du commerce de bétail et de la viande a eu lieu du 22 et 23 septembre 2016 à Rotterdam. La compétitivité de l'économie de la viande UE se situait au centre des discussions. Les participants ont exprimé leur crainte de voir la compétitivité diminuer progressivement à l'Union Européenne en raison des conditions de plus en plus strictes liées, par exemple, au bien-être des animaux et à la durabilité. La qualité des produits et la proximité du consommateur ont été soulignées et sont considérés comme des éléments clés. Le ministre européen de l'agriculture, Phil Hogan, a déclaré ne pas accepter l'accord TTIP dans sa version actuelle. Par contre, il soutient l'accord de libre-échange avec le Canada (CETA).

2.7 Les responsabilités

Les responsabilités ont été réglées. Il existe un organigramme donnant un aperçu clair de l'organisation du Syndicat suisse des marchands de bétail. La gestion du système de qualité est assurée par M. Peter Bosshard et Mme Barbara Bislin, avec le soutien d'Usys GmbH. Ce système est surveillé en permanence, amélioré et, si nécessaire, adapté. La certification eduQua:2014 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant, et l'organigramme a été adapté en conséquence. Usys GmbH a implémenté le système de qualité auprès des marchands de bétail intéressés et procède aux audits internes du Syndicat et des différents marchands de bétail, garantissant ainsi le respect des exigences.

3. Les activités politiques du Syndicat

Au cours de l'année sous revue, le SSMB a eu des discussions hebdomadaires avec les partenaires du marché. Ces entretiens avec les producteurs et les transformateurs gagnent en importance et permettent d'améliorer la compréhension mutuelle. De plus, les discussions avec les organisations sans but lucratif, telles que la Société protectrice des animaux et l'organisation professionnelle Proviande, ont été renforcées au cours de l'année sous revue. Les contacts avec les administrations cantonales et fédérales ont également été intensifiés. Le but de ces contacts consiste à percevoir les tendances et développements afin d'influencer au plus vite la discussion politique. Au sein de notre profession, les thèmes sensibles (p. ex. abattage d'animaux de rente en gestation) sont de plus en plus souvent réglés au moyen de recommandations de la branche. Cette pratique n'a pas vraiment été couronnée de succès ces derniers temps.

Au cours de l'année sous revue, le Syndicat a pris position aux projets suivants:

3.1 Train de mesures de la PA 2014-17 – Printemps 2016

Dans sa prise de position, le SSMB a une nouvelle fois signalé le caractère hostile à la production de la PA 14-17. Il a exprimé la nécessité de procéder impérativement à des corrections en faveur de la production. Par ailleurs, le SSMB a signalé que l'ordonnance BDTA doit être interprétée dans le sens qu'il est possible d'obtenir l'adresse de détention des animaux par une requête.

3.2 Ordonnances dans le domaine des lois vétérinaires

Vers la fin de l'année sous revue, le SSMB a été invité à prendre position dans la procédure d'audit de différentes ordonnances du domaine vétérinaire (ordonnance en matière de protection des animaux et des épizooties, etc.). Le SSMB soutient la prolongation du cycle de perfectionnement pour le transport d'animaux de 3 à 5 ans. Toutefois, il conviendrait d'harmoniser ce cycle et celui du perfectionnement concernant les patentes du commerce de bétail. Par contre, le projet visant à augmenter le travail administratif pour l'enregistrement des transports d'animaux (saisie des durées du trajet et des durées du transport) n'a pas été soutenu par le SSMB. La validité des documents d'accompagnement pour bovins devraient – de manière analogue aux porcs – être étendue jusqu'à l'abattage le lendemain si le chargement se fait avant minuit.

3.3 Journée de l'avenir de l'économie bovine suisse

La production de viande de veau et de bœuf en Suisse est étroitement liée à la production laitière. Quelque 85% de la viande de bœuf sont des sous-produits de la production laitière, seulement 15% proviennent de détentions spécialisées de vaches-mères et de nourrices pour la production exclusive de viande.

En raison de la situation extrêmement tendue depuis longtemps sur le marché laitier national et international, ainsi que des conditions-cadre fixées par la politique agricole 2014/17 (p. ex. suppression des subventions pour la consommation de fourrage) l'effectif de bovins diminue progressivement en Suisse. Par conséquent, on constate une lutte de plus en plus grande pour garantir le « matériel brut » (veaux nourrissons, vaches de boucherie). Pour cette raison, le SSMB a proposé à Proviande l'organisation d'une journée nationale de l'avenir de l'économie bovine. Cette journée a pour but d'élaborer des stratégies d'avenir avec toutes les institutions impliquées dans la chaîne de la création de valeur. Cette journée de l'avenir largement soutenue aura lieu le 3 mai 2017.

3.4 Motion von Siebenthal concernant la commercialisation des broutards de 121 jours et plus

Une motion du conseiller national Erich von Siebenthal (UDC/BE) demande que les broutards de 121 jours et plus puissent à nouveau être commercialisés sur les marchés publics de bétail de boucherie. Le Conseil national a adopté cette motion par 106 contre 74 voix, tandis qu'elle a été adoptée par le Conseil des Etats à l'unanimité avec deux abstentions. Lors de nombreux entretiens il s'est avéré que l'application de cette motion sera très difficile et qu'elle risque de déclencher une discussion politique contre les marchés publics. Pour cette raison, le SSMB a offert au Berner Bauernverband une solution de droit privé pour la commercialisation des jeunes broutards.

3.5. Information de l'OSAV concernant les durées du trajet et du transport

Au cours de l'année sous revue, l'OSAV a publié une information sur les durées du trajet et du transport. A l'intérieur de la Suisse, les animaux ne peuvent pas être transportés pendant plus de 8 heures. La durée du trajet nette ne doit pas dépasser 6 heures. Le SSMB, ensemble avec l'ASTAG, a fait valoir son influence pour que le temps d'attente à l'exploitation d'abattage ne soit pas considéré comme durée du transport. Bien que le SSMB ait eu la possibilité de prendre position, cette information n'est pas satisfaisante, elle est compliquée et difficile à comprendre.

4. Les activités du Syndicat

4.1 Les activités sur le marché du bétail de boucherie

4.1.1 Commission Marchés et pratiques commerciales

La *Commission marchés et pratiques commerciales* de Proviande est un organe de discussion important, permettant de débattre des pratiques commerciales au sein de la profession. Cette commission examine en permanence l'efficacité et la faisabilité des décisions prises. A titre d'exemple, l'on peut mentionner l'examen des premiers mouvements des veaux maigres (recommandation de la branche : dès le 21^e jour). Ainsi, au dernier trimestre 2015, le nombre de veaux nourrissons ayant quitté l'exploitation de naissance avant le 21^e jour, a été réduit de 16% à 14%, et au cours du premier trimestre 2016 de 13% à 10%.

Au cours de l'année sous revue, la Commission s'est penché sur les sujets suivants:

4.1.1.1 Adaptation de la table des prix hebdomadaires de Proviande pour les moutons et les bovins

La table des prix hebdomadaires pour moutons et bovins a été adaptée au 1^{er} août 2016. En ce qui concerne la table hebdomadaire des agneaux et des moutons AQ, la déduction pour la graisse de la catégorie LA tissu gras 5 a été augmentée et les déductions pour la laine ont été décrites avec plus de précision. Sur la table des prix hebdomadaires des bovins, la déduction JB pour le degré d'engraissement ainsi que les limites de poids ont été adaptés aux exigences du marché. Ces adaptations devraient inciter les producteurs d'habituer davantage les JB à consommer du fourrage pour éviter un poids trop grand.

4.1.1.2 Essai de dissection des vaches

Etant donné qu'au cours des 12 dernières années la spécialisation dans le domaine de l'élevage de bovins a progressé significativement par l'utilisation de la génétique favorisant les races à lait et à viande, la Commission Marchés et pratiques commerciales de Proviande a décidé en 2016 de réaliser une nouvelle fois un projet de dissection des animaux de transformation (vaches VK). A cette occasion, il était prévu de vérifier également le rendement à l'abattage. En principe, la classification actuellement en vigueur reflète l'échelonnement de la charnure et le degré d'engraissement du système CH Taxe actuel. Les vaches avec une haute teneur de graisse atteignent généralement un meilleur rendement. Plus le degré d'engraissement est élevé, plus grand est la proportion du quartier de devant. Le rendement en viande diminue, plus la charnure est faible. Il s'avère en même temps qu'un degré d'engraissement progressif se fait au détriment du rendement en viande. Cet essai de dissection a abouti à l'adaptation – malheureusement en défaveur du commerce du bétail – des exigences de rendement sur la table des prix hebdomadaires des bovins.

4.1.1.3 Amenées multiples sur les marchés publics de bétail de boucherie

En août 2015 déjà, le SSMB avait exigé, dans une lettre adressée à Proviande, que les animaux amenés une seconde fois sur les marchés publics de boucherie qui avaient déjà déclenché un contingent d'importation lors de la première vente aux enchères, soit

déclarés en conséquence. Dans de nombreux entretiens avec Proviande et le *Groupe d'intérêt marchés publics*, Proviande a élaboré une solution permettant une vérification électronique et une déclaration en conséquence dès l'automne 2017.

4.1.1.4 Abattage d'animaux en gestation

L'abattage de génisses et de vaches en gestation est un sujet largement discuté aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Il a pour but d'éviter à l'avenir l'abattage d'animaux en gestation de la race bovine. Un groupe de travail, sous la direction de Proviande, a cherché une solution pour la branche et l'a présentée dans le cadre d'une information.

4.1.1.5 Fixation des prix et classement de la qualité des veaux maigres

En 2016, une nouvelle table de classement pour veaux maigres a été introduite et la fixation des prix s'est fait au niveau national par Proviande. Cette table a été bien acceptée dans la pratique. La différence entre le prix publié et celui effectivement payé reste un problème qui ne pourra probablement pas être résolu rapidement, les forces sur le marché étant encore trop importantes. La publication des prix pour veaux maigres du marché de Moudon représente un problème pour le commerce du bétail et ne correspond pas aux accords convenus par le groupe de travail. La Berner Bauernverband, par l'introduction de ce système, a renoncé à poursuivre ses clarifications concernant l'organisation de mises aux enchères de veaux maigres.

4.1.1.6 Traçabilité sur la base de l'ADN

A l'initiative de Proviande, des investigations ont été faites dans le but d'élaborer un modèle de traçabilité sur la base de l'ADN des animaux. Au cours de l'année sous revue, un groupe de travail a élaboré le concept détaillé y relatif. Les premiers calculs prévoient des coûts d'environ CHF 7.50 par bovin abattu. Certains transformateurs, partenaires importants du projet, ont annoncé qu'ils ne sont pas disposés à prendre en charge des coûts de cet ordre de grandeur, et l'utilité a été remise en question. Pour cette raison, Proviande a institué un groupe de travail supplémentaire qui a pour tâche de clarifier la question du financement et de déterminer le potentiel de synergies avec d'autres branches (lait, fromage, élevage d'animaux).

4.1.1.7 Taxes douanières plus élevées pour la viande assaisonnée

Au 1^{er} juillet 2016, le Conseil fédéral a mis en vigueur la loi sur les tarifs des douanes. Ce faisant, il a mis en application l'initiative parlementaire «Relèvement des droits de douane grevant la viande assaisonnée». La viande assaisonnée ne peut dès lors être importée à des taux douaniers réduits qu'à l'intérieur des contingents douaniers. Les quantités hors contingents, notamment la viande de bœuf, de veau et de porc, sont soumises à des taux douaniers sensiblement plus élevés de plus de CHF 20 par kilo (jusqu'à présent: moins de CHF 10). Vers la fin de l'année sous revue, il a été communiqué que l'UE n'accepte pas cette décision et envisage de prendre des mesures juridiques.

4.2 Autres activités du Syndicat

4.2.1 Entretiens annuels avec les transformateurs

Le SSMB s'entretient chaque année avec les transformateurs et l'Union professionnelle suisse de la viande. Les sujets suivants ont été abordés: l'achat des entreprises de commerce du bétail Schneider par IP-Suisse, la politique des marges pour porcs et animaux dits à poils, les rapports entre le commerce du bétail et les transformateurs, ainsi que les programmes Santé plus des porcs, de même que la conception du futur document d'accompagnement sous forme électronique. En discutant des perspectives, il

s'est avéré que les marchés publics font l'objet de réflexions critiques de la part de différents acteurs. Les futures tâches du commerce de bétail ont également été discutées, dont il convient de mentionner notamment les attentes vis-à-vis du commerce de bétail dans les domaines du transport d'animaux, la planification de l'offre, la garantie de la production et la durabilité. Mi-septembre 2016, une journée des commerçants a par ailleurs eu lieu avec Micarna.

4.2.2 Fondation du Service de santé des veaux

Sur l'initiative des engraisseurs de veaux et Swiss Beef, et après une période de préparation intense, le Service Santé des veaux a été fondé mi-décembre. Le but de cette association est l'encouragement de la santé et du bien-être des veaux, ainsi que la détention de veaux économique par le soutien des détenteurs d'animaux et des vétérinaires dans toute la Suisse. Le SSMB a décidé d'adhérer à cette association à titre de membre collectif et est représenté avec un siège dans son comité.

4.2.3 Programmes Santé + des porcs et production de viande durable

L'utilisation d'antibiotiques dans la production d'animaux de rente est depuis fort longtemps un sujet largement discuté. Ces dernières années, notamment les pays du nord de l'Europe ont introduit des programmes visant à réduire l'administration d'antibiotiques à titre préventif. Ainsi, depuis le milieu des années nonante, le Danemark a pu réduire de près de la moitié l'utilisation d'antibiotiques, il en va de même pour les Pays-Bas pour la période de 2009 à 2013. Les bases pour une réduction efficace et ciblée des antibiotiques est un système permettant de saisir l'utilisation de ces substances, mais également celle d'autres médicaments ainsi que la saisie de données relatives à la performance de l'exploitation. La diminution des antibiotiques doit toujours être évaluée en même temps que le développement des données de performances. L'objectif premier est la saisie et la réduction de l'utilisation d'antibiotiques dans la production porcine suisse. La santé des animaux doit être encouragée, tout en réduisant au minimum les pertes de performance. Au cours de l'année sous revue, et après de longues négociations difficiles avec la Confédération, il a été possible de lancer la phase initiale comme première étape du projet. Celle-ci constitue la base pour l'implémentation des Programmes Plus et la diminution ciblée de l'utilisation d'antibiotiques dans la détention de porcs en Suisse. Dans le cadre de la phase initiale, il convient de procéder aux saisies et d'élaborer des méthodes qui permettront ensuite d'appliquer de manière professionnelle les programmes de santé Plus sur tout le territoire suisse. Les efforts de la branche sont soutenus par des contributions d'encouragement QuNaV. Le SSMB est responsable de la direction du projet.

Le projet production de viande durable comprend l'introduction du document d'accompagnement électronique. Les solutions électroniques peuvent avoir leur légitimité, mais elles ne sont judicieuses que si elles facilitent le travail administratif et diminuent les charges des marchands de bétail et des autres partenaires de la chaîne de la création de valeur. Cette exigence a été à l'origine de diverses discussions lors de l'introduction du document d'accompagnement électronique. Dans la prochaine phase il est prévu de tester dans la pratique la possibilité du document d'accompagnement électronique comme alternative au document version papier. L'OSAV doit approuver le document d'accompagnement électronique pour le trafic d'animaux comme variante équivalente à la solution actuelle.

4.2.4 Transports d'animaux

Le transport d'animaux est et reste un sujet extrêmement sensible et le Secrétariat, en étroite collaboration avec l'ASTAG, consacre beaucoup de temps et d'énergie à

concevoir le plus ouvertement possible les „règles du jeu“ des transports d'animaux. Mais il apparaît à l'évidence que les réglementations deviennent de plus en plus strictes. Chaque semaine des plaintes pénales en rapport avec le transport d'animaux sont adressées au secrétariat du SSMB. Nous avons malheureusement dû constater qu'au cours de l'année sous revue, les autorités ont interprété de plus en plus largement la différence entre les transports d'animaux des paysans et ceux effectués à titre professionnel. Le SSMB s'engage avec fermeté pour une égalité de traitement sur le marché, car la protection des animaux ne peut pas être considérée de différentes façons.

4.2.4.1 Réglementation privée pour superstructures à 3 étages

La PSA a rédigé un aide-mémoire dont les dispositions entrent en vigueur le 1^{er} juin 2016. Elles décrivent les exigences relatives aux véhicules à trois étages en vertu du droit privé. Lors d'entretiens avec la PSA nous avons pu faire accepter que ces modifications ne s'appliquent qu'aux véhicules mis en circulation après le 1.6.2016. Pour certains véhicules et ceux mis en circulation avant le 1.6.2016, une exception a été négociée. Il y a encore une certaine marge dans l'interprétation quant aux hauteurs des parois latérales des planchers de chargement intérieurs amovibles.

4.2.4.2 Actes de vandalisme à l'encontre des transports d'animaux

Les actes de vandalisme à l'encontre des transports d'animaux n'ont pas cessé en 2016. En plus des sprayage sur les véhicules de transport d'animaux avec des mots tels que „assassin“ et „transport qui tue les animaux“ et le feu bouté aux véhicules, on a constaté également des infractions ainsi que des dégâts matériels. En collaboration avec l'ASTAG et les entreprises de transport concernées, le SSMB a déposé plusieurs plaintes pénales contre inconnu auprès du ministère public de Lenzburg.

4.2.4.3 Licence de transport pour combinaisons de poids lourds de 3,5 tonnes et plus

Au 1^{er} janvier 2016, la Confédération a introduit l'obligation de licence de transport également pour les combinaisons de véhicules dès 3,5 tonnes (délai transitoire jusqu'au 01.01.2018). L'Office fédéral des transports (OFT) a communiqué par écrit au SSMB que le transport d'animaux achetés et vendus par les marchands de bétail est considéré comme transport pour compte propre. Toutefois, il n'a pas été dit quels moyens de preuve seront acceptés pour ces transports. Des clarifications sont en cours pour savoir si le carnet de route qui accompagne le transport est considéré comme preuve du transport pour compte propre.

4.2.4.4 Transports pour compte propre des transports d'animaux

La définition du transport pour compte propre ou, autrement dit, la question de savoir qui doit suivre la formation et le perfectionnement en vertu de la loi sur la protection des animaux, ont été discutés de manière approfondie avec les autorités au cours de l'année sous revue. Le SSMB n'accepte pas de société à deux vitesses en ce qui concerne la protection des animaux et il n'accepte pas non plus que les exigences vis-à-vis du commerce du bétail et des transporteurs d'animaux ne cessent d'augmenter. Il s'engage pour une égalité de traitement sur le marché. Une aide d'application élaborée par l'Association suisse des vétérinaires cantonaux (ASVC), en étroite collaboration avec le SSMB, devrait définir des règles du jeu claires.

4.2.4.4 Groupe spécialisé pour des transports d'animaux et des abattoirs conformes à la protection des animaux de Proviande et groupe de transport d'animaux d'ASTAG

Le groupe spécialisé TTS de Proviande s'est réuni à deux reprises en 2016. La Commission de recours PSA ne s'est pas réunie et le groupe spécialisé transport d'animaux de l'ASTAG a eu trois séances.

4.2.5 Intégration au SSMB du secrétariat de l'Union suisse des commerçants de porcs

Le 1^{er} juillet 2016, le secrétariat de l'Union suisse des commerçants de porcs a été intégré au SSMB. Une des activités était l'envoi hebdomadaire des informations du marché ; en outre, trois séances ont eu lieu avec Suisseporc en 2016, dans le but d'échelonner les prix des jager en fonction des saisons dès 2017. Ceci permettra de diminuer l'offre importante de porcs de boucherie à la fin de l'été.

4.2.6 Identitas

La BDTA n'a pas fait de vagues en 2016 et son utilisation était stable. Les plages de temps, notamment le week-end, qu'occupe agate pour les mises à jour sont par contre désagréables. Etant donné que de nombreuses entreprises de commerce du bétail effectuent leurs travaux administratifs au cours du week-end, la possibilité d'annoncer est souvent limitée. Le conseil d'administration d'Identitas s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année sous revue. La participation de la Confédération à l'actionnariat d'Identitas ainsi que la future stratégie étaient régulièrement à l'ordre du jour et discutés de manière prioritaire.

4.2.7 Contacts avec les autorités et les partenaires du marché

Le SSMB tient à maintenir des contacts étroits avec les autorités et les partenaires du marché, aussi bien avec les producteurs qu'avec les transformateurs. Ainsi, pendant l'année sous revue, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les transformateurs, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'Union suisse des paysans, Suisseporc, GI marchés publics, IP-Suisse, BIO-Suisse et l'Union Professionnelle Suisse de la viande au sujet de la situation sur les marchés et des questions à gérer au quotidien. De plus, le SSMB a régulièrement échangé des idées avec les associations du commerce de bétail et les marchands de bétail dans toute l'Europe.

4.2.8 Politique d'information

Pour le commerce de bétail, la communication rapide d'informations est déterminante. Le site internet du SSMB <http://www.viehhandel-schweiz.ch> s'est avéré très utile. Il est visité chaque jour par de nombreux intéressés. Les informations rapides du SSMB, envoyées par e-mail, se sont également avérées judicieuses.

5. Activités dans le domaine des épizooties et mesures y relatives

Etant donné que les épizooties et le statut d'épizootie sont déterminants pour réduire au minimum la paperasse liée au commerce de bétail, le Syndicat observe de près les événements en matière d'épizooties au niveau national et international. Pour ce faire, des informations sont échangées régulièrement avec l'OSAV, les cantons et l'UECBV.

5.1 Tuberculose

Depuis les années 1950, la Suisse est reconnue officiellement comme libre de tuberculose. Dans notre pays, une grande importance est accordée au dépistage précoce et à la surveillance de la tuberculose. Ceci s'avère nécessaire en raison des foyers de tuberculose très actifs détectés dans les pays limitrophes où la maladie a été déclarée aussi bien chez des bovins que chez les animaux sauvages. La tuberculose est une zoonose. En Suisse, 2 cas de TB ont été enregistrés.

5.2 Assainissement BVD

La diarrhée virale bovine (BVD) a été quasiment éradiquée en Suisse. Grâce aux mesures prises et au grand engagement des détenteurs d'animaux, des vétérinaires et les autorités vétérinaires, plus de 99 % des détentions bovines en Suisse sont officiellement reconnues comme libres de BVD. Et pourtant, des nouveaux cas de BVD apparaissent. L'éradication totale de cette maladie s'avère extrêmement difficile et un travail de longue haleine. Le service vétérinaire suisse a décidé de procéder à des contrôles supplémentaires cette année sur les exploitations de commerce du bétail. Celles-ci étaient davantage impliquées dans des cas de BVD ces dernières années. Lors de ces contrôles nous avons dû constater que la compétence spécifique des autorités de contrôle n'était pas toujours suffisante et qu'elles avaient parfois perdu le sens de la mesure. Au cours de l'année sous revue, 112 cas de BVD ont été enregistrés, en 2015 c'étaient 92.

5.3 Maladie de la langue bleue du type 8 et 4 autres détectés en Europe

La BTV-8 est apparue pour la première fois en Suisse en octobre 2007. Par la suite, de nombreux pays ont lancé un programme de vaccination facultatif ou obligatoire. Depuis 2012, la maladie est officiellement considérée comme éradiquée en Suisse et les animaux ne sont plus vaccinés. En France, cette maladie circule depuis août 2015. Du nord de l'Italie (notamment les régions du Veneto et de Trient) plus de 400 cas de BTV ont été enregistrés depuis septembre 2016. En Autriche, 4 cas ont été communiqués en été 2016. Ainsi, la Suisse se trouve « en sandwich » entre différentes zones contaminées par la BTV.

5.4. Lumpy Skin Disease

La Lumpy Skin Disease est une maladie virale contractée par les bovins. Elle peut avoir pour conséquence d'importantes pertes et ainsi des dommages économiques. Au cours des dernières années, cette épizootie s'est manifestée notamment en Afrique et en Turquie. Depuis le printemps 2016, elle se répand également au sud-est de l'Europe et se rapproche de l'Europe centrale.

5.5 Peste porcine africaine

La peste porcine africaine est une maladie fiévreuse virale extrêmement contagieuse dont sont victimes les porcs. Elle est endémique en Afrique et en Sardaigne. Depuis 2006, partant de la Géorgie, elle s'est répandue par endroits massivement dans la région du Caucase jusque vers la frontière de l'UE. Sont concernés aussi bien les porcs domestiques que les sangliers. Des déclarations spontanées de cette maladie ont été constatées également au Portugal (1999), en Espagne (1994) et plus au nord (1986) aux Pays-Bas, 1985 en Belgique). La Suisse est officiellement reconnue comme libre de la peste porcine africaine.

6. Prestations de service du Syndicat

6.1 Formations et perfectionnement

6.1.1 Généralités

Les formations sont planifiées, coordonnées et réalisées par le Syndicat suisse des marchands de bétail en collaboration avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, l'Office fédéral de l'agriculture, les cantons, l'ASTAG et d'autres partenaires (entre autres la Protection suisse des animaux). L'OSAV a déclaré le SSMB, en collaboration avec l'ASTAG, formateur officiel du personnel du transport d'animaux (no 08/0040, valable jusqu'en 2019). Au cours de l'année sous revue, le SSMB a par ailleurs

obtenu la reconnaissance officielle de l'Association des services des automobiles ASA en tant qu'institution de formation OACP autonome.

Par décision du 12 octobre 2016, l'OSAV a reconnu le SSMB comme institution de formation pour la formation et le perfectionnement en matière d'animaux domestiques, sauvages et de laboratoire (no 16/0012, valable jusqu'au 01.11.2021). En décembre 2016, un cours pilote avec Novartis a été organisé avec succès.

Pour la formation et la formation continue dans le domaine du commerce de bétail, le SSMB a conclu un contrat de prestations avec les cantons, valable jusqu'au 31 août 2016. Avec les Offices vétérinaires des cantons primitifs, Vaud et Fribourg, un accord complémentaire a par ailleurs été conclu. Pour ces cantons, le SSMB gère les patentes du commerce de bétail.

Le 16 décembre 2016 a eu lieu l'audit de surveillance pour la norme de formation et de formation continue eduQua: 2012. L'audit a été terminé avec succès.

Au cours de l'année 2016, le SSMB a organisé les cours de formation et de perfectionnement suivants:

Formation de base. Cours d'introduction

Type de cours	Nbr. de cours	Nbr. de participants
Cours d'introduction commerce du bétail (3 jours)	1	37
Cours de base transport d'animaux (2 jours)	2	48
Cours de base transport de volaille (1 jour)	1	9
Cours d'introduction commerce/trans. de chevaux,	3	83

Perfectionnements

Type de cours	Nbr. de cours	Nbr. de participants
Transport d'animaux, reconnu OACP (7 leçons)	35	527
Transport de volaille reconnu OACP (7 leçons)	1	12
Transport de chevaux reconnu OACP (7 leçons)	12	167
Commerce du bétail – trans. d'animaux (7 leçons)	10	193
Transport de chevaux-commerce (7 leçons)	3	59
Commerce du bétail – transport d'animaux (cours partiel)	11	543
Commerce de chevaux-transport de chevaux (cours partiel)	1	24
Perfectionnements reconnus de particuliers	2	2
Animaux domestiques, sauvages et de laboratoire (cours test)	1	16

OACP = Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (RS 741.521)

Si l'on nivelle tous les cours de formation et de perfectionnement à 7 heures, le SSMB a assuré ce service pendant 77 jours de cours (année précédente 60) à 7 heures. 1'482 personnes (année précédente 1469) ont suivi un cours de formation ou de perfectionnement.

6.2 Assurances

Pour remplacer l'assurance de cautionnement qui a pu être contractée pour la dernière fois en 2014, le SSMB, en collaboration avec le Groupe Schnuck, offre à ses membres une assurance-débiteurs. Par ailleurs, le SSMB offre à ses membres une assurance de transport d'animaux, permettant de combler les actuelles lacunes en matière d'assurance. Peu de

promotion a été faite pendant l'année sous revue pour cette prestation de service. Une assurance-débiteurs et deux assurances de transport ont été conclues par le biais du SSMB. A fin 2016, une enquête a été faite auprès des membres du SSMB afin de connaître leurs besoins en matière d'assurance.

6.3 Conseils juridiques pour membres du SSMB

Depuis le milieu de l'année 2016, le SSMB offre à ses membres un soutien en matière juridique. Celui-ci est assuré en collaboration avec le juriste Jürg Niklaus. Jürg Niklaus a grandi sur une exploitation agricole dans le canton de Thurgovie (production de porcs, agriculture et sylviculture). Il a son cabinet d'avocat à Dübendorf et s'est spécialisé dans les domaines de l'économie agricole et l'industrie alimentaire, le secteur du bâtiment et les transports. Les membres du SSMB bénéficient de consultations juridiques, dans ce sens que la première heure de consultation ou la consultation jusqu'au premier document écrit est gratuit. Les frais pour les consultations dépassent cette limite, doivent être payés par le membre du SSMB en question. Au cours des derniers six mois de l'année sous revue, 20 membres ont bénéficié de cette prestation de service. Les premières expériences montrent qu'environ 70% des cas peuvent être liquidés par téléphone.

6.4. Assurance qualité du SSMB

6.4.1 Producteurs et transformateurs

Le Syndicat suisse des marchands de bétail collabore étroitement avec les marchands, les clients et les fournisseurs et montre aux marchands de bétail les développements du marché.

Par l'envoi hebdomadaire des informations rapides, le SSMB renseigne ses membres sur les tendances perceptibles sur les marchés et sur l'évolution des différents secteurs du marché.

Le contact permanent du Syndicat avec les grands clients permet de connaître leurs exigences spécifiques qui peuvent ainsi être communiquées aux marchands concernés. Le Syndicat évalue en outre la satisfaction des grands clients.

Il est dans l'intérêt du Syndicat et de ses marchands de bétail de maintenir de bons contacts avec les clients et les fournisseurs par des entretiens personnels. Le contact personnel, l'élimination immédiate de tout défaut ainsi que l'intervention rapide en cas de réclamation sont indispensables pour avoir des clients satisfaits et des fournisseurs fiables.

6.4.2 Evaluation des objectifs

Objectif	Analyse	Evaluation
Travail de projet actif dans le domaine des animaux dits à poils (bovins de détentions de vaches nourrices, planification de l'offre)	Les négociations sur le programme <i>bovins de pâturage</i> ont été initiées. L'application Sell2Bell est productive. En 2017 formation pour marchands de bétail actifs	De nombreux entretiens ont eu lieu. Les directives du programme de pâturage sont en élaboration.
Collaboration active au projet Programme santé plus porcs et PNR avec document d'accompagnement électronique	Voir également point 4.2.3 du rapport annuel. Subventions QuNaV- autorisées pour la phase initiale. Test du document d'accompagnement Anicom terminé. Le système est défini.	Travail intense. Les travaux de projet respectent le calendrier. Document d'accompagnement électronique nécessite la reconnaissance de l'OSAV.
Marché des veaux, des	Voir également point 3.4 (Motion	Pas de discussion politique

Objectif	Analyse	Evaluation
veaux maigres, viande de veau et broutards	von Siebenthal) et 5.1.1.5 (veaux maigres) du rapport annuel. Le SSMB siège au groupe de travail viande de veau. Solution au niveau du droit privé avec la Berner Bauernverband concernant les broutards de 121 jours et plus.	concernant les marchés publics (contingent de commerce), de ce fait, initiative pour une solution de droit privé pour les broutards de 121 jours et plus.
Transport d'animaux et licence de transport	Voir également point 4.2.4 du rapport annuel. Entretiens réguliers avec les cantons, la Confédération le ministère public. L'OFT reconnaît le commerce du bétail comme transport pour compte propre (licence de transport)	Le nombre de procédures pénales a pu être réduit. Les transports d'animaux restent sensibles. Exposés pour des reportages négatifs dans les médias.
Développement de formations et perfectionnements	Voir également point 6.1 du rapport annuel. Lors de 77 journées de cours à 7 heures, 1'482 personnes ont suivi une formation ou un perfectionnement. Reconnaissance ASA en tant qu'institution de formation OACP. Reconnaissance OSAV pour animaux domestiques, sauvages et de laboratoire.	Bonne évaluation des cours. Perfectionnement test concernant les animaux de laboratoire (d'expérience) auprès de Novartis.
Développement de l'offre des prestations d'assurances en tant que prestations de la part du Syndicat (solution pour la branche)	Voir également points 6.2 et 6.3 du rapport annuel. Conseils juridiques – nouvelle prestation de service de la part du Syndicat a été lancée.	La promotion faite pour cette prestation de service était insuffisante de la part du SSMB. Il existe un potentiel pour l'assurance de transport et débiteurs. Suggestion: assurance contre les cysticerques.
Amélioration des recettes et affaires internes	Convention complémentaire avec le canton de ZH. Moins de conférenciers ASTAG. Coûts nettement plus bas pour PSA. Facturation des coûts de projets. Informations rapides payantes.	Stratégie: facturer au bénéficiaire les prestations de service Tarifs pour prestations de service analogues à ceux usuels sur le marché.
Introduction du système d'assurance qualité du Syndicat auprès d'autres marchands	Voir également point 6.4 du rapport annuel. Audit de surveillance le 16.12.16 selon la norme ISO 9001:2016. Au 31.12.16, 98 marchands de bétail sont certifiés (1 marchand uniquement ODMA)	Les transformateurs exigent de plus en plus souvent des fournisseurs certifiés ISO. Communication début 17 Ernst Sutter AG que les fournisseurs avec système AQ seront favorisés.
Développement de l'intégration de la certification selon l'ordonnance sur les dénominations	Le principal problème est le contrôle de l'appartenance à la zone des producteurs. Le but serait une solution via la BDTA. Toutes les données existent, on doit les	Document d'accompagnement électronique (Programme PNR) d'Identitas représente un début de solution possible.

Objectif	Analyse	Evaluation
« montagne » et « alpage » dans le système qualité du SSMB	exploiter.	
Prévention des épizooties et lutte contre les épizooties	Voir également point 5 du rapport annuel. La prévention des épizooties et la lutte contre les épizooties portent leurs fruits (IBR, ESB, etc.) Le statut des épizooties est bon et reconnu au niveau intern. Contrôles du trafic d'animaux auprès du marchand de bétail, déclenchés par des cas de BVD dans des entreprises de commerce du bétail.	La prévention des épizooties et la lutte contre les épizooties peuvent être considérées comme très efficaces. Grâce à la bonne et étroite collaboration avec les autorités vétérinaires et au système d'annonce efficace, des mesures peuvent être introduites immédiatement.
Représentation de la profession du commerce de bétail au niveau politique. Engagement en faveur de l'agriculture productrice	Le SSMB assure une représentation de la branche très intense et très respectée. Les entretiens annuels avec les transformateurs, les contacts réguliers avec les autorités et les organisations de la branche, les contacts internationaux par le biais de l'UECBV et des collègues du commerce, font partie des principales mesures.	Le SSMB entretient activement le réseau existant. Le Comité directeur et le secrétariat accordent la priorité à l'élargissement de ce réseau. Des voies de décision directes permettent d'agir rapidement.
Amélioration de la communication externe et interne	Chaque semaine, le Syndicat envoie par voie électronique une Newsletter contenant des informations d'actualité sur les marchés, etc. Les informations rapides seront payantes dès le 1.1.2017	La Newsletter est accueillie favorablement. La difficulté d'atteindre les membres ne disposant pas de connexion internet reste un problème

Les conclusions élaborées seront prises en considération lors de la formulation des objectifs; elles seront surveillées en permanence

6.4.3 Evaluation de la politique de gestion

La politique de gestion a été définie lors de la mise en place du système de gestion en 2008. Elle détermine la stratégie du Syndicat suisse des marchands de bétail. La concordance entre la politique de gestion et les objectifs de gestion permet de garantir une amélioration constante. La stratégie reflète la politique du Syndicat suisse des marchands de bétail. Les éléments stratégiques constituent le fondement des objectifs en matière de gestion 2016.

6.4.4 Evaluation du système de gestion

Le système de gestion peut être considéré comme très bon. Ceci est confirmé par les déclarations et les réactions positives des marchands de bétail adhérant à la solution par branche ainsi que par les bons résultats des audits internes et externes. Les marchands de bétail jugent le système efficace, clair et facilement applicable dans le travail quotidien. Ils jugent par ailleurs très positivement l'organisation des formations et de la politique d'information.

Il est prévu de poursuivre l'évaluation du système de gestion afin de reconnaître suffisamment tôt les tendances et, le cas échéant, de pouvoir prendre des mesures en conséquence. La maison Usys GmbH soutient le Syndicat dans le maintien et le développement du système de gestion.

6.4.5 Changements ayant des conséquences sur le système de qualité

En 2014, la certification selon eduQua:2014 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant. Ce système est complété et adapté en permanence aux circonstances actuelles. Les audits 2016 ont eu lieu selon la nouvelle version ISO 9001:2015.

A l'avenir, le concept de formation sera fortement élargi afin de pouvoir appliquer les exigences de manière judicieuse et efficace.

6.4.6 Résultats des audits

Les conseillers externes Richard Suter et Christian Thürig, Usys GmbH, ont procédé aux audits internes annuels auprès des marchands de bétail. Ces audits permettent d'examiner le respect des exigences formulées dans les normes ainsi que celles du Syndicat. Quelques rares écarts ont été constatés. Les recommandations ont été prises en compte et mises en œuvre.

En 2016, un nouveau marchand de bétail a adhéré à la solution de la branche et a été certifié. Trois marchands de bétail n'ont pas renouvelé leur certification ISO. Tous les audits de certification ont été terminés avec succès, ni écarts ni indices n'ont pu être constatés, seulement quelques recommandations ont été données, celles-ci ont été mises en œuvre immédiatement. Le 31.12.2016, 98 membres adhèrent à la solution de la branche selon la norme ISO 9001:2015.

Dix marchands de bétail sont titulaires d'une certification ISO 9001:2015 combinée avec la certification ODMA. Un marchand de bétail a uniquement la certification ODMA.

An	Nouvelles exploitations certifiées	Nbr total d'exploitations certifiées selon la solution de la branche du SSMB
2008	5	5
2009	4	9
2010	71	80
2011	9	87
2012	2	86
2013	4	90
2014	4	91
2015	8	99
2016	1	97 plus 1 seulement ODMA

ODMA = Ordonnance sur les dénominations „montagne“ et „alpage“ RS 910.19

Le 12.09.2016, le conseiller externe Richard Suter, Usys GmbH, a procédé à l'audit interne auprès du secrétariat du SSMB. L'audit a révélé une très bonne image du maintien du système de management et de l'application des exigences normatives; aucun écart n'a été constaté. Le système devra désormais être maintenu et développé en permanence.

L'audit externe auprès du secrétariat du SSMB, effectué par M. Martin Ruch, Swiss TS, a eu lieu le 16.12.2016 et a été terminé avec succès. Aucun écart n'a été constaté. Les quelques recommandations et remarques ont été prises en considération et appliquées lors de l'audit même.

Le système de gestion peut être implémenté et certifié rapidement et simplement auprès des marchands de bétail intéressés. Les audits internes permettront à l'avenir de surveiller les exigences standard et de détecter les points faibles ainsi que les potentiels d'amélioration.

Les résultats détaillés de tous les audits internes et externes figurent dans les rapports d'audit.

6.4.7 Mesures préventives, de rectification et d'amélioration

Les mesures de rectification et préventives seront appliquées sans tarder, car elles permettent d'améliorer les processus et contribuent au développement du système de gestion. Les mesures de rectification et préventives qui ne peuvent pas être appliquées immédiatement, seront prises en considération dans la planification de l'année suivante.

Par la surveillance permanente des marchés nationaux et internationaux, ainsi que par le contact hebdomadaire avec les plus importants transformateurs de viande et les organisations du groupe professionnel, les problèmes peuvent être détectés rapidement et de manière efficace, et des mesures de rectification et d'amélioration peuvent être prises en conséquence. Pendant l'année sous revue, les dénonciations à l'occasion d'inspections d'animaux vivants au moment de la livraison à l'abattoir, les mesures de la peine en cas de contravention contre les dispositions en matière de transport d'animaux, l'abattage de vaches en gestation, la position juridique du document d'accompagnement ainsi que la validité pour les animaux dits à poils (chargement avant minuit) et l'enregistrement de la durée du trajet sur le document d'accompagnement avaient le plus grand potentiel de problèmes.

Lors des audits de certification interne et externes auprès de marchands de bétail, aucun écart, ni aucun indice n'ont été constatés. Les recommandations ont été appliquées immédiatement.

6.3.8 Recommandations d'amélioration

Le système qualité doit être maintenu, mis à jour et intégré auprès des marchands de bétail intéressés.

6.4 Certification eduQua:2012

L'auditeur Rinaldo Manferdini, Swiss TS, a effectué la surveillance de la certification eduQua:2012 le 16.12.2016. La base de cette surveillance était l'autoévaluation exigée d'eduQua ainsi que les 22 standards concernant l'institution et l'offre. Les conférenciers ont été observés à l'occasion de 4 cours de perfectionnement. Le résultat était positif. Le principal point ayant donné lieu à des critiques était la capacité parfois insuffisante des conférenciers de gérer les conflits avec les participants aux cours. Les prestations de deux conférenciers PSA méritent d'être .